

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

20
25



RAPPORT
MORAL

30 avril 2025

Le rapport moral de l'exercice 2023, présenté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 avril 2024, s'était voulu éminemment politique tant nous souhaitons souligner le fait qu'une association comme LES PEP 76 n'est pas qu'une association gestionnaire et que son action militante ne doit pas être reléguée au second plan.

Nous pourrions d'ailleurs reprendre presque mot pour mot le contenu de ce précédent rapport moral étant donné, en dehors peut-être de la généralisation de la revalorisation salariale SEGUR à l'ensemble des professionnels de l'association, que peu de choses ont évolué sur les différents points que nous avons mis en avant sur :

La Société égalitaire et la justice sociale ;

L'école et de la société inclusive ;

Le système de santé et notre modèle social ;

Le SNU, passé aux oubliettes ? - *et c'est très bien ainsi* - dans le budget 2025 ;

Au cours de l'année 2024, nous avons, par notre action qui en elle-même porte un message politique, par nos représentations dans différentes instances, notamment au niveau de la Démocratie en Santé, poursuivi cette action militante que nous ne devons jamais perdre de vue au risque d'être relégué, demain, au rang de simple exécutant, prestataire ou gestionnaire.

Cependant, bien que le rapport moral 2023 ait été adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale, il avait fait l'objet de quelques critiques dans la mesure où il ne donnait pas assez à voir sur la gouvernance et ce que sont réellement LES PEP 76.

Pour ce rapport moral de l'exercice 2024, présenté lors de l'Assemblée Générale du 30 avril 2025, nous revenons donc à une présentation plus « classique » visant à rendre compte du fonctionnement de l'association sans, néanmoins, entrer dans le détail des activités qui font l'objet d'un rapport spécifique.

NOS ADHERENTS

Triste record pour cette année 2024, puisqu'avec 42 adhérents, c'est le nombre d'adhésions le plus faible depuis plus de 10 ans, tout en sachant que 45% d'entre eux sont des salariés de l'association.

Si nous pouvons saluer l'engagement des professionnels, notamment dans la perspective d'une évolution statutaires leur donnant une place au sein du Conseil d'Administration, nous ne pouvons que déplorer l'absence d'adhésion de personnes accompagnées ou de leurs familles.

La question des adhésions sera cruciale dans les années à venir car c'est la survie même de l'association qui est en jeu.

Sur ce sujet, nous comptons sur la Fédération Générale des PEP qui lance, en ce début d'année 2025, une réflexion sur une campagne nationale d'adhésions et de l'engagement.

NOTRE GOUVERNANCE

En miroir avec le nombre d'adhérents, nous déplorons le nombre de sièges vacants au niveau du Conseil d'Administration (8 actuellement). Cependant, je tiens à saluer ici l'engagement des administratrices et des administrateurs qui permettent de maintenir, à côté de la Direction Générale et des Directions d'établissement, une gouvernance responsable et investie.

Nous n'avons, en effet, pas à rougir de notre gouvernance. Certes, les effectifs sont réduits, mais elle est présente et assume son rôle plein et entier.

Au cours de l'exercice 2024, sans compter les réunions auxquelles participent les administrateurs (h/f) référents des établissements, nous ne comptons pas moins de 35 réunions des instances statutaires : Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Commissions du C.A., Bureau.

Cette année 2024 nous a permis de réviser le Règlement Intérieur de l'Association afin de la mettre en conformité avec nos statuts et de faire évoluer le Document Unique des Délégations. Je remercie chaleureusement les administratrices et administrateurs qui s'impliquent s'investissent bénévolement pour faire vivre nos instances statutaires.

NOS ACTIONS ET ACTIVITES EN 2024

Outre les actions et activités détaillées dans le rapport d'activité de l'association et de ses différentes entités, nous souhaitons, dans ce rapport moral, mettre en exergue différents points qui ont marqué l'année 2024 au niveau :

- des projets immobiliers ;
- des ressources humaines ;
- des différents réseaux et instances dans lesquels nous sommes impliqués ;
- des activités et projets en dehors du secteur médico-social.

Les projets immobiliers

L'année 2024 a vu l'aboutissement de 2 projets immobiliers, pensés de longue date : la réhabilitation complète des locaux du siège de la Rue du Bac (travaux réceptionnés en mai) et la construction des locaux du Jardin Thérapeutique d'Enfants de l'antenne de Rouen du CMPP Sévigné (travaux réceptionnés en novembre).

Pour ces deux projets, la question de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap a été traitée, parfois au-delà des obligations législatives et réglementaires (c'est le cas en particulier pour le siège).

Pour le CMPP Victor Hugo, nous avons, en 2024, soldé le contentieux nous opposant, depuis 4 ans, à la société immobilière propriétaire des locaux d'Evreux. Dans le même temps, nous avons également finalisé le projet d'achat de locaux en état futur d'achèvement avec Office Santé, promoteur d'un Pôle de Santé qui se construit actuellement à Evreux et dont la livraison est prévue au quatrième trimestre 2025.

2024 a également permis d'avancer sur les problématiques des locaux des antennes de Maromme et de Canteleu du CMPP Sévigné.

Ainsi, l'antenne de Maromme va intégrer, au mois d'avril 2025, des locaux neufs et accessibles au sein de la Poudrerie Royale.

Pour Canteleu, la Municipalité, moyennant une modique augmentation du loyer, va procéder, dans les prochains mois, à une extension des actuels locaux afin de répondre à nos besoins.

Pour le CMPP Kergomard, le début d'année 2024 a été consacré à une étude relative à des travaux que nous projetions, en lien avec la municipalité, sur un plateau en R+1 du Pôle associatif Pauline Kergomard dans le cadre d'un projet de bail emphytéotique administratif. Ce projet est actuellement en sommeil étant donné que la municipalité, suite à l'incendie de l'été 2023, devrait nous attribuer l'intégralité du plateau que nous occupons actuellement.

Pour les projets du Centre Beethoven et de l'antenne de la Rue Descroizilles du DITEP l'Eclaircie, l'année 2024 a été consacrée, avec le cabinet ARTEFACT et la Société URBASMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage), à la réalisation de gros programmes d'économies qui, couplés à d'autres leviers et une situation plus favorable au niveau des taux d'intérêt des emprunts, nous permettent aujourd'hui de pouvoir relancer les études afin de faire aboutir ces deux projets essentiels.

Pour le projet d'extension des locaux de Dieppe afin d'accueillir la totalité de l'internat de l'IME « Le Château Blanc » géré par l'APEI Seine & Mer, nous avons travaillé, au cours de l'année 2024, sur le cadre juridique avec, notamment, le cabinet d'avocats Gomond.

L'opération envisagée consisterait en une extension du bâtiment existant de l'ITEP « L'éclaircie », co-portée par notre association et l'APEI Seine et Mer, selon un montage spécifique :

- L'association LES PEP 76, en tant que propriétaire des murs, financerait les travaux de gros œuvre de l'extension.
- L'APEI Seine et Mer, en tant que locataire, financerait les travaux d'aménagement de l'extension.
- L'association LES PEP 76 consentirait deux baux à l'APEI Seine et Mer :
 - Un bail sur locaux bruts pour les surfaces construites, occupés exclusivement par l'APEI.
 - Un bail classique d'un montant de loyer dit « de marché » pour les locaux existants exploités exclusivement par l'APEI.

L'APEI Seine et Mer participerait aux charges de fonctionnement pour les locaux communs mutualisés.

C'est un projet complexe qui nécessite encore d'être travaillé avant de lancer les travaux.

Enfin, en septembre 2024, nous avons répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'ARS de Normandie pour des projets d'Investissements immobiliers dans les ESMS médico-sociaux secteur Personnes en situation de Handicap en accompagnement d'opérations de transformation de l'offre. Parallèlement à notre réponse, nous avons également rencontré, le 14 octobre, la Directrice de l'Autonomie de l'ARS de Normandie pour échanger sur nos différents projets et la problématique de leurs impacts sur la trésorerie de l'association à moyen et long terme.

Force est de constater que nous avons été entendus puisque l'ARS nous a accordé un financement de 856 000 € sur le projet du CMPP Victor Hugo à Evreux et sur celui de l'antenne de la Rue Descroizilles du DITEP l'Eclaircie.

Si la problématique des projets immobiliers reste à travailler, il est indéniable que ce financement, inattendu de par son ampleur, permet d'envisager la relance des dossiers mis entre parenthèses en fin d'année 2023.

Les ressources humaines

Plusieurs faits marquants ont jalonné l'année 2024 sur le plan des Ressources Humaines.

Tout d'abord, suite au souhait de Yohann PERSIL de mettre fin à la relation contractuelle qui nous liait depuis 2019, une bonne partie de l'année 2024 a été consacrée à concevoir, puis à mettre en œuvre, un nouveau pilotage des activités et projets du Pôle de Développement Social Local en le rattachant directement à la Direction Générale avec la création, en septembre 2024, d'un poste d'Adjoint en charge des politiques Sociales et Inclusives occupé par François JUNQUEIRA.

Parallèlement, nous avons étoffé l'équipe d'encadrement en recrutant, Mélanie DESCAMPS comme chef de projet sur le Pôle Ressources Handicap 76 et responsable administrative du PDSL.

Le rôle et les missions des coordonnateurs ont également été renforcés.

Le second semestre 2024, même si les échanges étaient engagés depuis plusieurs mois, nous avons géré la démission de Florent BARTHELEMY (effective au 31/12/2024) tant sur le plan de la Direction du DITEP l'Eclaircie que sur la Direction des Systèmes d'Information (fonction associative qui lui avait été confiée en septembre 2020).

Ainsi, Julie GODICHAUD est devenue Directrice du DITEP, secondée par Adeline VARIN en qualité de Directrice Adjointe.

Au niveau des Systèmes d'Information, nous avons pris la décision de contractualiser avec la société 22h40 créée par Monsieur BARTHELEMY qui assure désormais le pilotage S.I. en tant que prestataire. Ceci a permis une continuité pour cette fonction support indispensable aujourd'hui, notamment au niveau de la cybersécurité et du déploiement des solutions numériques nécessaires au pilotage des activités, à la mesure de la qualité et à la gestion des risques.

Enfin, le dernier trimestre 2024 a été marqué par une enquête menée paritairement sur l'antenne de Barentin du DITEP l'Eclaircie suite à les présupposés faits de harcèlement moral révélés par 3 professionnelles et relayés par le Comité Social et Economique.

Si l'enquête est arrivée à son terme en toute fin d'année, le plan d'action est en cours de déploiement et nécessitera que tous les acteurs concernés, tant du côté de l'employeur que du côté des représentants des personnels et, plus largement des professionnels de cette antenne, se recentrent, collectivement, sur le cœur de métier qui est et doit rester l'accompagnement des enfants et adolescents qui nous sont confiés dans un cadre sécurisant et apaisé.

Par ailleurs, suite à différentes interpellations de professionnels de l'antenne de Barentin du CMPP Sévigné auprès de la Direction Générale et de la Direction de cet établissement, une démarche managériale s'est déployée sur la fin de l'année 2024 afin de comprendre les dysfonctionnements sur cette antenne.

Comme pour le DITEP l'Eclaircie, la réussite du plan d'action, mis en place par l'équipe de direction, nécessitera une prise de conscience collective car sur la question des relations interpersonnelles et de la qualité de vie au travail, l'employeur et ses représentants seuls ne peuvent pas tout.

Sur le plan des ressources humaines, il faut noter un absentéisme important dans la plupart des établissements et services avec, particulièrement au PEP2S de la Busine à Eu et sur le DITEP l'Eclaircie, des difficultés de remplacement faute de candidats.

Pour terminer sur une note plus positive, nous saluons la généralisation des revalorisations salariales SEGUR à l'ensemble des professionnels de l'association suite à l'accord de Branche du 4 juin 2024 :

- mesure mise en place sur la paye de juillet 2024 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2024.

- Mesure financée par l'ARS dans le cadre de la seconde campagne budgétaire de l'exercice 2024.

En 2024, il n'y a donc plus d'Oubliés du Ségur au sein de l'association pour les salariés relevant de la Convention Collective du 15 mars 1966.

Les différents réseaux et instances dans lesquels nous sommes impliqués

Comme depuis de nombreuses années, 2024 a permis de poursuivre et de renforcer les partenariats et autres implications dans différentes instances au niveau départemental, régional et fédéral ; on peut citer, notamment :

Notre implication au sein de la Délégation Régionale NEXEM et notre participation régulière et assidue aux rencontres mensuelles entre la Direction de l'Autonomie de l'ARS de Normandie et les Fédérations ;

Dans une moindre mesure, nous essayons également d'être présents dans les différentes réunions organisées par l'URIOPSS de Normandie ; union à laquelle nous adhérons depuis 2023 ;

En 2024, nous avons également été impliqués dans différents COPIL de la Fédération Générale des PEP au niveau des Politiques Sociales, Médico-Sociales et de santé, au niveau des politiques Educatives et Sociales de Proximité et au niveau des Politiques « Education, Vacances, loisirs et Culture ;

Toujours au niveau de la FGPEP et du Réseau PEP :

nous avons participé aux réunions trimestrielles des Présidents et à celles des Directeurs Généraux, au Rassemblement Présidents/DG de Chambéry, ainsi qu'à l'Assemblée Générale de Vichy.

nous sommes impliqués dans le Comité de Direction de la Ressourcerie Foncière de la FGPEP. nous assurons la gérance de la Société Civile Immobilière « Les Oyats », propriétaire du centre « Les Oyats » à Saint Martin de Bréhal (centre loué aux PEP 50).

Au niveau de la Démocratie en Santé, nous avons poursuivi nos mandats NEXEM tant dans les Conseils Territoriaux de Santé (CTS de Dieppe, Rouen/Elbeuf, Le Havre et Evreux), qu'au niveau de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA, Commission Permanente de la CRSA, Commission Spécialisée des Accompagnements Sociaux et Médico-sociaux de la CRSA).

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 17 juin 2024, nous sommes entrés au capital de la Coopérative AIR, Société Coopérative d'Intérêt Collectif qui développe le logiciel AIRMES utilisés par nos quatre dispositifs pour la gestion des dossiers des personnes accompagnées.

Les activités et projets en dehors du secteur médico-social

Outre la réorganisation du pilotage du Pôle de Développement Social Local évoqué ci-avant, l'année 2024 a été marquée par différents projets et activités qui nous ont mobilisés, parmi lesquels on peut citer :

La création du Lieux d'Accueil Enfants Parents de Maromme dont l'ouverture, maintes fois repoussée en raison d'un manque de financement, est effective depuis le 1^{er} janvier 2025.

La poursuite de l'action Initiative Jeunes sur Gournay en Bray et la Communauté de Communes des 4 Rivières qui, financée depuis la fin de l'année 2023 par la DREETS, n'a pas encore atteint les objectifs qui nous ont été assignés.

En notre qualité de porteur juridique du Pôle Ressources Handicap 76, nous avons signé, le 11 avril 2024, la Charte pour un accueil de loisirs inclusif en Seine-Maritime avec la Caisse d'Allocations Familiales 76, la Direction des Services Départementaux de l'Education nationale, l'Association des Maires de Seine Maritime, la Coordination Handicap Normandie et la Maison Départemental des Personnes handicapées 76.

Dans le cadre des actions transversales entre le médico-social et le milieu ordinaire, nous avons signé, le 12 avril 2024, une convention liant la Ville de Rouen et le Centre Beethoven, permettant de contractualiser l'accueil conjoints des enfants du Dispositif (CRA) Beethoven au Centre de loisirs de la Ville sur les périodes de vacances scolaires, avec également, sur ces temps, la présence de professionnels de l'association. Dans ce cadre, des actions de sensibilisation et de formation des équipes d'animation de la Ville par les équipes de Beethoven sont organisées. Cela permet de renforcer les compétences des animateurs de la Ville et d'accompagner la dynamique inclusive entre les accueils de loisirs et les établissements médico-sociaux.

L'année 2024, notamment sur le second semestre, a permis la poursuite du projet de Pair-Aidance Parentale, initié dès 2023 et qui va aboutir, dans quelques semaines, à la création de l'association PARENTRAIDE, en collaboration étroite avec HOVIA et à l'ouverture d'un Tiers Lieux Ressources Parentalité à Rouen.

Au niveau du secteur « vacances et classes de découvertes », malgré une année 2024 marquée par la réorganisation du pilotage du PDSL, nous pouvons attester d'une activité qui se développe avec :

1 Séjour de proximité d'une semaine (juillet 2024) au Château de Clieu pour 24 enfants âgés de 6 à 9 ans, dont 7 en situation de handicap

1 classe de découverte dans un Centre des PEP 50 pour 29 élèves du collège de Forges-les-Eaux.

21 devis établis entre septembre et décembre 2024 pour des projets de classes de découvertes d'écoles et d'établissement scolaires de Seine-Maritime au sein du réseau PEP, avec, à ce jour, 10 réservations confirmées pour 2025

En conclusion, l'année 2024 a été marquée par des défis importants pour notre association, notamment en termes d'adhésions et de gouvernance. Malgré ces obstacles, nous avons réussi à maintenir une gouvernance responsable et investie, et à avancer sur plusieurs projets immobiliers essentiels pour notre mission. Les ressources humaines ont également été un point focal, avec des changements significatifs dans les équipes de direction.

Nos actions militantes et nos représentations dans différentes instances ont continué à porter un message politique fort, soulignant l'importance de notre engagement au-delà de la simple gestion. Nous avons également renforcé nos partenariats et notre implication dans diverses instances au niveau départemental, régional et fédéral.

Enfin, la généralisation des revalorisations salariales SEGUR à l'ensemble des professionnels de l'association est une avancée significative, permettant de reconnaître et de valoriser le travail de nos équipes.

Merci à tous les administrateurs, professionnels et partenaires pour leur engagement et leur soutien continu.

Ensemble, nous pouvons être fiers du travail accompli et de l'impact positif de nos différentes actions pour les personnes que nous accompagnons au quotidien.

 
/ SOLIDARITÉ / ÉGALITÉ / CITOYENNETÉ / LAÏCITÉ

CONTACT :

Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public

4 Rue du Bac - 76000 ROUEN

Tél. : 02 35 07 82 10

siege@lespep76.fr

www.lespep76.fr

